



Lomé, le 07 JAN 2026

Le Président

## COMMUNIQUE DE PRESSE

\*\*\*\*\*

La Commission Nationale des Droits de l'homme (CNDH) exprime sa profonde satisfaction suite à la décision du Président du Conseil accordant une grâce à 1511 détenus à travers le pays.

Cette initiative empreinte de sagesse et d'humanisme, vient répondre aux diverses recommandations de la CNDH visant à lutter contre la surpopulation carcérale.

Consciente des défis que représente la réintégration des ex-détenus dans la société, la Commission appelle l'ensemble des acteurs à faire preuve de solidarité, de responsabilité et d'engagement pour accompagner ces citoyens dans leur retour à la vie normale, mais aussi et surtout, dans le respect des lois et des valeurs républicaines.

La CNDH réaffirme sa disponibilité à œuvrer aux côtés des autres parties prenantes, pour promouvoir et protéger les droits humains, prévenir la récidive et renforcer le tissu social.

Fait à Lomé, le 07 janvier 2026



**Me Kwao Ohini SANVEE**